


Instructions pour compléter le formulaire de transfert de contingent acéricole

- ❶ Inscrire les coordonnées du vendeur/propriétaire (cédant) et celles de l'acheteur/locataire (cessionnaire). Si l'acheteur/locataire n'a pas déjà un contingent, il n'a pas de numéro PPAQ (numéro de producteur acéricole). Nous allons lui créer un dossier aux PPAQ et lui donner un numéro de producteur avec le transfert.
- ❷ Cocher le type de transaction.
- ❸ Inscrire le nom du cadastre et le numéro des lots concernés par le transfert. Vous pouvez vous référer au certificat de contingent du vendeur/propriétaire.
- ❹ Inscrire le nombre d'entailles et le contingent transféré. Pour le contingent transféré, inscrire une quantité en livres ou un pourcentage. Exemple, pour une vente complète de l'érablière : 100 %.
- ❺ Compléter la date de transaction pour une vente **OU** celle du début du bail pour une location.
- ❻ Compléter si nécessaire.
- ❼ À signer par le vendeur/propriétaire (cédant), par l'acheteur/locataire (cessionnaire) et par un témoin.
- ❽ Selon le cas, joindre le ou les document à la demande de transfert, voir page suivante.

❶ →

 555, boulevard Roland-Therrien Bureau 525 Longueuil (Québec) J4H 4G5 1 855 679-7021 fpaq.ca erableduquebec.ca	
FORMULAIRE DE TRANSFERT DE CONTINGENT ACÉRICOLE	
CÉDANT (Vendeur d'un lot, locateur ou vendeur d'eau)	CESSIONNAIRE (Acheteur, locataire ou acheteur d'eau)
Nom _____	Nom _____
Adresse _____	Adresse _____
Ville _____	Ville _____
Code postal _____	Code postal _____
Téléphone _____	Téléphone _____
Courriel _____	Courriel _____
N° PPAQ _____	N° PPAQ _____

❷ →

CONTINGENT ACÉRICOLE TRANSIGÉ		
Vente d'un lot <input type="checkbox"/>	Début de location d'un lot <input type="checkbox"/>	Début de vente d'eau <input type="checkbox"/>
Vente d'actions/fusion <input type="checkbox"/>	Fin de location d'un lot <input type="checkbox"/>	Fin de vente d'eau <input type="checkbox"/>

❸ →

Paroisse cadastrale _____
Lots concernés _____

❹ →

Nombre d'entailles concernées _____ Contingent intérimaire transigé 100 % en livres* _____	<input type="checkbox"/> Joindre une photocopie du certificat <input type="checkbox"/> Joindre une photocopie de l'acte notarié <input type="checkbox"/> Joindre une photocopie du bail
Date de transaction sur l'acte de vente notarié _____ Date de fin du bail pour les locations et les ventes d'eau _____	

❺ →

S'il y avait des inventaires de sirop entreposés aux PPAQ, veuillez indiquer qui sera le propriétaire des inventaires en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Nom du propriétaire (entreprise) _____ Note : Les transferts de contingents sont effectifs seulement si les lots indiqués au transfert sont exploités.

❻ →

Fait à _____ le _____ 20____ Je déclare avoir pris connaissance du règlement sur les contingents et déclare m'y conformer. <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> _____ Signature du cédant </div> <div style="width: 45%;"> _____ Signature du cessionnaire </div> </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> _____ Signature du témoin </div>

❼ →

❽ ←

RÉSERVÉ AUX PPAQ : CONFIRMATION DU TRANSFERT D'UN CONTINGENT ACÉRICOLE

Les PPAQ acceptent de transférer un contingent acéricole du n° PPAQ _____ au n° PPAQ _____
 Le volume de contingent transféré au n° PPAQ _____ entre en vigueur le _____ et sera de _____ livres.
 Remarques : _____

Documents à joindre à votre demande de transfert

Selon la transaction effectuée (vente, location, etc.), en plus du formulaire de transfert de contingent complété, **vous devrez fournir aux Producteurs et productrices acéricoles du Québec certains documents dont voici la liste :**

- ↪ Pour une **vente/achat d'érablière** :
 - ◆ le formulaire de transfert, complété et signé par le vendeur/propriétaire (cédant) et par l'acheteur/locataire (cessionnaire).
 - ◆ une copie de l'acte de vente notarié.
- ↪ Pour une **vente/achat d'eau d'érable** :
 - ◆ le formulaire de transfert, complété et signé par le vendeur/propriétaire (cédant) et par l'acheteur/locataire (cessionnaire).
- ↪ Pour un **début de location** :
 - ◆ le formulaire de transfert, complété et signé par le vendeur/propriétaire (cédant) et par l'acheteur/locataire (cessionnaire).
 - ◆ un bail entre les 2 producteurs (il n'est pas obligatoire de fournir un bail notarié),
 - ◆ si le lot concerné n'est pas inscrit sur le certificat du propriétaire, il nous faut une copie de l'acte notarié de l'achat de ce lot ou bien un compte de taxes nous prouvant qui est le propriétaire de ce lot afin de pouvoir l'ajouter à nos dossiers.
- ↪ Pour une **fin de location** :
 - ◆ le formulaire de transfert, complété et signé par le vendeur/propriétaire (cédant) et par l'acheteur/locataire (cessionnaire).

Comment retourner le formulaire de transfert de contingent

- ↪ Par **courrier** à l'adresse des PPAQ :

Producteurs et productrices acéricoles du Québec
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 525
Longueuil (Québec) J4H 4G5
- ↪ Par **télécopieur** au numéro : 450 679-0139
- ↪ Par **courriel** à l'adresse : fpaq.producteurs@upa.qc.ca

Pour informations, vous pouvez consulter le [Règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec](#).

Pour toutes autres informations, nous contacter au numéro sans frais : 1 855 679-7021

